

## Lutte contre le blanchiment d'argent

# La Côte d'Ivoire sera évaluée par le FMI en mars 2022

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Vagondo Diomandé, a présidé le 19 août, à l'hôtel Radisson Blu, une réunion du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest.



La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé (au milieu de la 1<sup>re</sup> rangée). (DR)

**D**es experts du Fonds monétaire international (FMI) effectueront, en mars 2022, une mission en Côte d'Ivoire pour l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

L'information a été livrée le 19 août, au cours de la cérémonie d'ouverture de la deuxième plénière extraordinaire de la Commission technique du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), tenue du 16 au 20 août, à l'hôtel Radisson Blu, en zone aéroportuaire, par le Correspondant national dudit groupe en Côte d'Ivoire, Idrissa Touré.

C'était en présence du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armées Vagondo Diomandé, qui a ouvert cette session. Le ministre a souligné, à l'occasion, que toute la sous-ré-

gion ouest-africaine fait face, depuis quelques années, à une situation caractérisée par des actes terroristes. Et comme le terrorisme se nourrit de capitaux, dira-t-il, chaque État a mis en place un mécanisme, sous la houlette de la Cedeao, pour faire face à ce fléau qui ruine les économies des pays et plombe le développement de chaque région.

Il s'est aussi félicité des avancés observées en Côte d'Ivoire en la matière. « Nous constatons qu'en Côte d'Ivoire, le gouvernement a pris toutes les dispositions. Les flux financiers sont contrôlés. Nous sommes au courant de toutes les transactions et tout fonctionne de façon parfaite. Bien sûr, c'est un dispositif qui est à améliorer. Mais, pour l'instant, nous pouvons donner notre satisfaction aux résultats enregistrés », a indiqué le ministre Vagondo Diomandé.

Pour sa part, le directeur général du GIABA, Kime-labou Aba, a exhorté les autorités des pays de la Cedeao à prendre des mesures idoines, afin de renforcer les dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. « L'adoption de dispositifs de lutte efficaces permettra de déposséder les terroristes et les organisations terroristes qui opèrent dans les pays de leurs moyens de subsistance et d'actions. Un système efficace permettra de priver les criminels du produit de leurs forfaits, et, partant, les empêchera d'en jouir et surtout de l'utiliser pour financer les activités terroristes », a-t-il insisté.

Un dispositif robuste, dira-t-il, constitue par ailleurs un atout supplémentaire d'attraction des investissements étrangers et d'octroi d'aides par les partenaires au développement. Le directeur général du

GIABA a, en outre, salué les progrès enregistrés, notamment concernant la conduite des enquêtes et des condamnations en matière de blanchiment de capitaux pour le financement du terrorisme.

Selon Idrissa Touré, correspondant national du GIABA, la Côte d'Ivoire a amorcé, depuis le mois de juillet dernier, le processus de l'évaluation mutuelle de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sous la conduite du FMI.

« La Côte d'Ivoire prépare son rapport d'évaluation mutuelle qui sera présenté en 2022. Cet exercice, d'une importance capitale, conduira, selon le calendrier établi par les experts évaluateurs et le GIABA, à la présentation, en novembre 2022, du Rapport d'évaluation mutuelle de la Côte d'Ivoire devant la commission technique de ladite Institution régionale », a-t-il affirmé.

Cette session, faut-il préciser, était exclusivement axée sur la présentation des projets de rapports d'évaluation mutuelle des systèmes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au Niger et au Nigeria.

En conséquence, affirme le correspondant national du Giaba, « l'analyse de ces deux rapports permettra à la Côte d'Ivoire de mieux cerner les défis et enjeux qui pourraient se dresser sur notre chemin durant tout notre processus d'évaluation mutuelle » ■